

عن أنس بن مالك رضي الله عنه قال: أقام النبي صلى الله عليه وسلم بين خيبر والمدينة ثلاث ليالٍ يَبْنِي عليه بصفية، فدعوتُ المسلمين إلى وليمته، وما كان فيها من خبز ولا لحم، وما كان فيها إلا أن أمر بلالا بالأنطاع فُبَسِطَتْ، فألقى عليها التمر والأقِطَ والسَّمْنَ، فقال المسلمون: إحدى أمهات المؤمنين، أو ما ملكت يمينه؟ قالوا: إن حجبها فهي إحدى أمهات المؤمنين، وإن لم يحجبها فهي مما ملكت يمينه، فلما ارتحل وَطَأَ لها خَلْفَهُ، ومَدَّ الحِجَابَ.



Anas ibn Mâlik (qu'Allah l'agrée) a dit : « Le Prophète (sur lui la paix et le salut) séjourna trois jours entre Khaybar et Médine, on lui monta une tente afin qu'il consomme son



mariage avec Şafiyyah. J'ai invité les musulmans à son repas de noces auquel il n'y avait ni pain, ni viande. Il ordonna à Bilâl d'étaler uniquement des tapis de peaux sur lesquels furent servis des dattes, du fromage fait de lait aigre et du beurre rance. Les musulmans dirent alors : "Cela concerne soit l'une des mères des croyants, soit l'une de ses esclaves concubines." Puis, ils dirent : "S'il lui a mis un voile, c'est l'une des mères des croyants ; mais s'il ne lui a pas mis de voile, c'est une esclave concubine !" Lorsqu'on se remit en marche, il l'installa derrière lui et étendit le voile. »

Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim, selon la narration d'Al-Bukhârî
Jugement : Authentique